

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 07 AVRIL 2021 A 18H00

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Vingt et Un, **le 07 AVRIL A 18H00**

Extrait affiché le :
08 avril 2021

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni en visioconférence du fait de la pandémie de Covid 19, sous la Présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2021

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Subvention exceptionnelle à l'association « La Portée Musicale Raonnaise ».

Absentes excusées avant donné pouvoir :
Mme DEL MASTRO Marie-Claire à M. le Maire
Mme PIANT Noëlle à M. RAMBOURG Bernard

N° 32/2021

Absent excusé : M. BURGER Emmanuel
Secrétaire de séance : Mme BENOIT Marie-Hélène.

Monsieur Joël COLIN, Adjoint délégué, invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 540 € à l'association « La Portée Musicale Raonnaise » qui a besoin d'un soutien financier dans la crise sanitaire.

Ces explications entendues,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'allouer une subvention exceptionnelle de 540 € à l'association « La Portée Musicale Raonnaise ».

La dépense sera imputée à l'article 6748 fonction 025 du budget communal 2021.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

